

**Commission Départementale d'Arbitrage du Calvados :
Compte-rendu réunion du 31 mars 2010 à Colombelles.**

Présents : Melle POULARD Stéphanie (invitée), Messieurs OSOUF Patrick, MAHIEU Fabrice, LESS Cédric, NOBLET Alain, FOUQUES Philippe et LEPRETTRE Stéphane.

Absents excusés : ROUGEREAU Pascal, SIMONNET Jacky et PALIN Alexis

I- Obligations

Un état des réalisations par club est effectué.

Quelques arbitres ont arrêté en cours de saison.

Est-ce qu'un arbitre qui siffle en championnat départemental plus de 22 matchs peut il compter double pour son club régional ?

II- Absences

Frédéric Plantegenest a comptabilisé 5 absences. Il est donc remis à disposition de son club.

III- Suivis

Un arbitre a refusé d'être suivi. Il sera convoqué lors de la prochaine CDA ainsi que le correspondant arbitrage du club.

IV- Stagiaires

10 arbitres stagiaires étaient présents à la soirée retour du 24 mars dernier. Cette dernière était inscrite dans le plan de formation des stagiaires.

Une réflexion est faite sur la formation stagiaire. Doit on faire un test sportif avant la formation ? Doit on faire une formation sur l'année avec un module par mois ?

V- Divers

Stéphane Leprettre a reçu un courrier d'un arbitre. Celui ci est lu à l'ensemble des membres de la CDA. Une réponse a été faite collectivement.

Stéphane LEPRETTRE
Président C.D.A.14.

